



Vous avez donné votre avis pour l'avenir de l'eau en Martinique

Le Comité de bassin a consulté les habitants du bassin de la Martinique sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques de leur territoire du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013.

Cette consultation a également été menée dans les autres bassins métropolitains et dans les départements d'outre-mer (DOM). Cinq questions étaient communes et ont été posées dans chacun des bassins concernés et des questions spécifiques pour le bassin de la Martinique ont été soumises pour avis à la population sous la forme d'un questionnaire. La consultation à la Martinique s'est focalisée sur les trois enjeux suivants :

- la ressource en eau pour concilier les usages et les milieux,
- la réduction des pollutions pour préserver la qualité de l'eau et les milieux,
- la gouvernance et le prix de l'eau.

Les outils de la consultation



Le comité de bassin a défini une stratégie spécifique afin de recueillir les avis via un questionnaire mais également en allant à la rencontre des martiniquais lors de 5 réunions publiques réparties sur le territoire, lors d'un séminaire des acteurs de l'eau, grâce à l'implication de 10 binômes d'ambassadeurs bleus chargés d'informer et de faire remplir le questionnaire. Un site internet permettait de répondre directement en ligne (www.observatoire-eau-martinique.fr). Des questionnaires papier ont été mis à la disposition de la population notamment dans les lieux publics et dans les mairies.

L'organisation et l'analyse de la consultation ont été confiées à l'Office International de l'Eau (www.oieau.fr) pour le compte de la DEAL, de l'ODE et du Comité de Bassin.

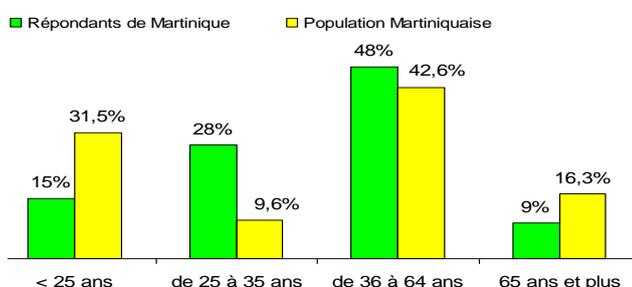
Qui a répondu ?

Les répondants habitent, pour 20% dans le Nord, 27% dans le Sud et plus de la moitié dans le centre.

Les ambassadeurs bleus ont permis de collecter près de 50% des questionnaires lors des interviews de la population dans la rue, les centres commerciaux ou les événements (semaine du développement durable, journées des zones humides, Transat Brest-Fort de France...). 11% des questionnaires ont été remplis en ligne directement, 15% ont rempli des questionnaires papier soit lors des réunions ou des événements, soit laissés en mairie.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont : 36% les employés, suivi des professions libérales, cadres et intermédiaires 18%. Les autres catégories sont à peu près équilibrées en proportion avec environ 10% par catégorie (étudiants, retraités, sans activité). Enfin, il y a très peu d'ouvriers et d'agriculteurs (bien qu'en proportion plus nombreux que dans la population martiniquaise).

2000 répondants, 60 participants aux réunions, 80 participants au séminaire des acteurs, soit 0,45% de la population martiniquaise

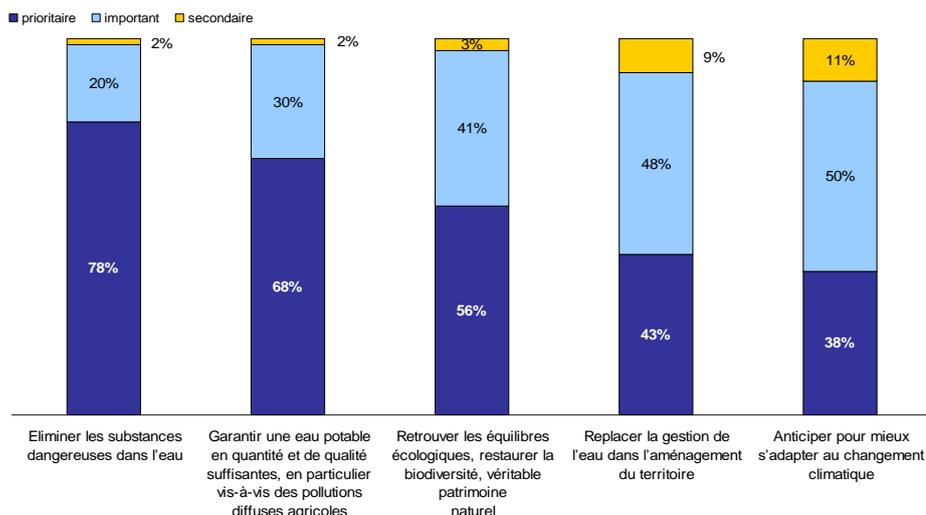


La population de répondants est plutôt jeune au regard des données de l'INSEE (2012) que la population totale martiniquaise. 28% des répondants ont moins de 35 ans et 48% moins de 65 ans. Les très jeunes et les personnes âgées sont sous représentés par rapport aux données démographiques

L'analyse des questionnaires : Les résultats de la consultation prennent en compte l'analyse des réponses fermées du questionnaire, l'analyse des avis libres, les propositions émises lors des réunions publiques et du séminaire des acteurs de l'eau. Le taux d'adhésion correspond à la somme des avis « prioritaire » et « important ».

Les enjeux nationaux

Cinq grands enjeux ont été identifiés sur tous les bassins hydrographiques français ; ils sont stratégiques pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Comment les considérez-vous ?



Éliminer les substances dangereuses et garantir une eau potable en qualité et quantité arrivent très en tête de vos préoccupations suivi par l'importance de retrouver les équilibres écologiques.

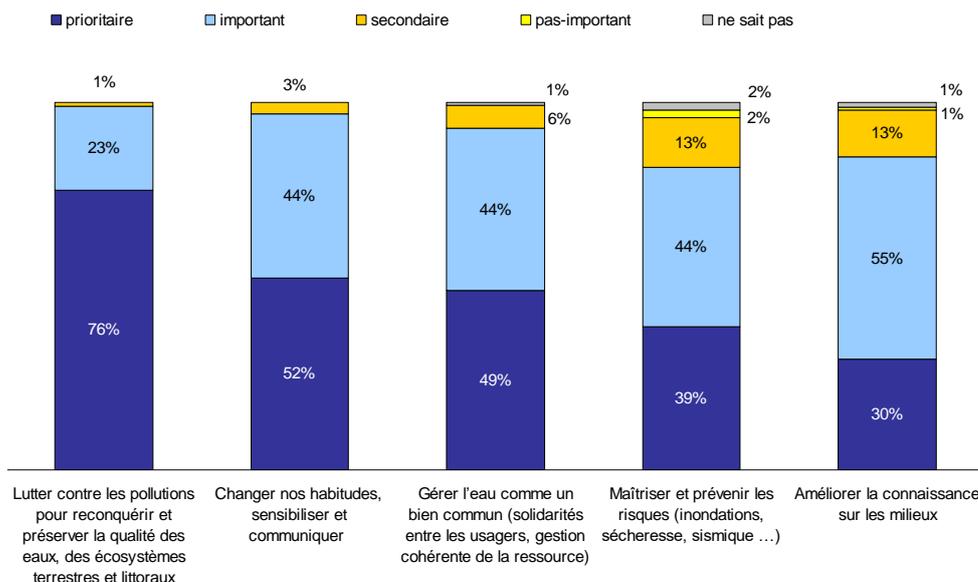
Entre 78% et 56% des répondants les ont classés comme enjeu prioritaire, et entre 20% et 41% comme important.

Les grands enjeux du bassin Martinique

Au delà des enjeux communs qui viennent d'être évoqués, des problématiques spécifiques marquent notre territoire :

Les grands enjeux définis pour le SDAGE 2009-2015 pour l'avenir de la ressource en eau de la Martinique sont-ils toujours d'actualité ?

Le SDAGE de la Martinique planifie pour six ans les grandes orientations visant à une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il fixe aussi les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre en Martinique. En 2006, la population de la Martinique a été consultée sur les grands enjeux de l'île (les problèmes à résoudre) de gestion de l'eau pour élaborer le SDAGE actuel (2009-2015). Le prochain SDAGE portera sur la période 2016-2021. Parmi les enjeux identifiés à l'époque, indiquez ceux qui vous paraissent toujours importants ?



La lutte contre la pollution est considérée par 76% des répondants comme prioritaire, loin devant les autres enjeux.

Changer nos habitudes et gérer l'eau comme un bien sont considérés à égale importance pour près de 50% des répondants.

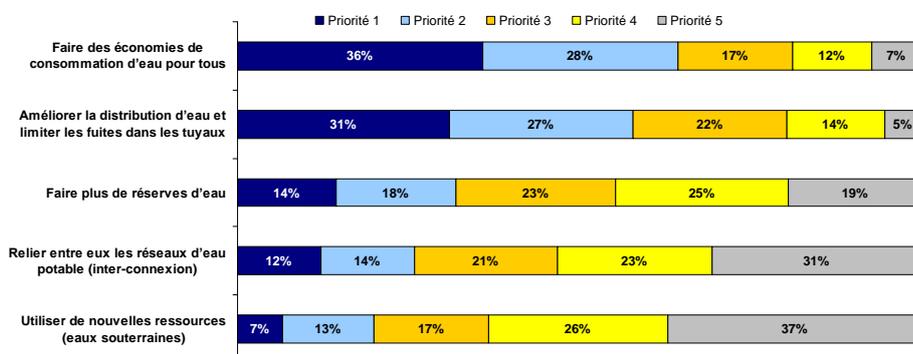
Maîtriser les risques et améliorer les connaissances sont considérés comme important mais pas prioritaires.

Le comité consultatif a proposé de soumettre à la consultation de nouveaux enjeux pour le futur SDAGE.

Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques

En Martinique, l'eau pour les usages humains (eau potable, irrigation, industries) provient à 94 % des rivières. Ces milieux jouent également un rôle primordial d'habitat, de zones de repos et de reproduction pour les espèces aquatiques. Effectués de façon disproportionnée par rapport au débit naturel des cours d'eau, les prélèvements peuvent remettre en cause la survie des espèces aquatiques. Face à cette situation, quelles sont, selon vous, les priorités ?

Faire des économies de consommation d'eau pour tous recueille le plus fort taux d'adhésion (64%) suivi par améliorer la distribution et limiter les fuites dans les tuyaux (58%). Ces deux préoccupations ont également été plusieurs citées lors des réunions publiques et du séminaire.

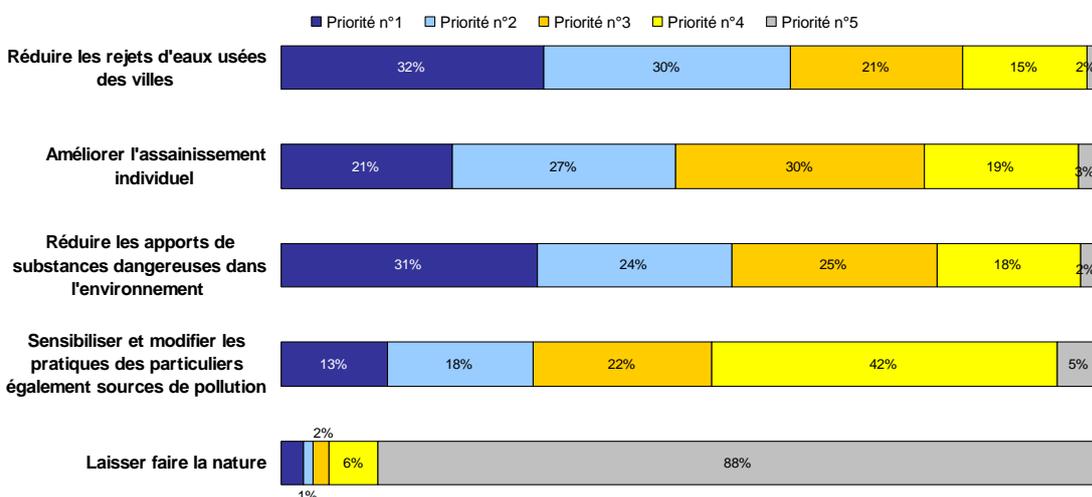


Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

L'assainissement des eaux usées à la Martinique est un enjeu majeur pour la santé publique et la protection de l'environnement. Les eaux usées domestiques sont responsables de 60 à 70 % de la contamination des eaux douces en matières organiques. C'est, en grande partie, dû au dysfonctionnement des systèmes d'épuration (stations et réseaux). C'est le fait également de l'assainissement individuel (plus de 50 % de la population). Sans oublier que les activités agricoles, industrielles mais également les pratiques de chacun contribuent à la dégradation de l'eau et des milieux. Pour reconquérir la qualité des eaux douces et marines de la Martinique, que proposez-vous ?

Réduire les rejets d'eaux usées des villes (62%), Réduire les apports de substances dangereuses (55%). Il n'est pas prioritaire d'améliorer l'assainissement individuel. Personne ne pense qu'il faut laisser faire la nature.

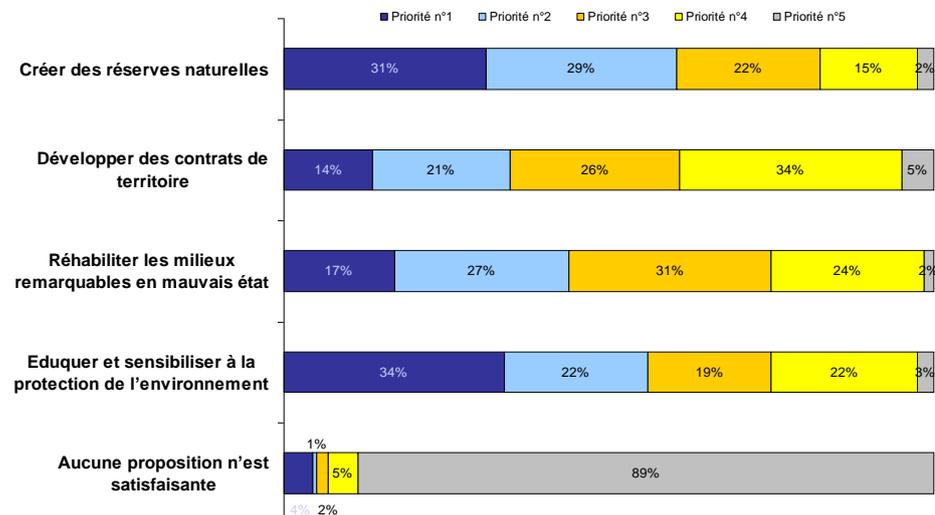
Lors des réunions vous avez proposé de renforcer l'assainissement collectif et individuel notamment par plus d'aides financières, d'améliorer les pratiques culturelles par la promotion de l'agriculture raisonnée, renforcer la surveillance des milieux.



Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique : zones humides, mangroves, herbiers, récifs coralliens,...

Sur une île, le lien entre la terre et la mer est particulièrement fort. Toutes les pollutions qui viennent de la terre finissent dans la mer. A la Martinique, le milieu marin est riche mais aussi particulièrement sensible aux pollutions. La protection des écosystèmes terrestres (zones humides) et marins (mangroves, herbiers, récifs coralliens...) est indispensable pour maintenir leur richesse (biodiversité) et leur rôle de protection physique contre les phénomènes climatiques et les risques d'inondation qui affectent l'île. Selon vous, quelles sont les propositions ci-dessous qui permettront de sauvegarder les milieux remarquables de la Martinique ?

Les actions jugées prioritaires sont : Créer des réserves naturelles (60%), Eduquer et Sensibiliser (56%). Réhabiliter les milieux remarquables et développer les contrats de territoires ne sont pas une priorité.



Lors des réunions vous avez également proposés d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques et humides, favoriser le développement économique durable, notamment en protégeant certains territoires fragiles (création de réserves naturelles, PNR...), communiquer en développant l'éducation civique de la population sur les milieux.

Développer les solidarités entre les usagers

L'eau est gratuite, mais sa potabilisation, sa distribution et son épuration sont des services publics qui ont un coût. En droit français et européen « l'eau paye l'eau ». Le prix de l'eau a augmenté ces dernières années pour améliorer la qualité du service, préserver les installations et respecter les milieux aquatiques. La gestion des services d'eau en Martinique est bien structurée et relativement simplifiée. Cependant, cette organisation n'a pas encore totalement permis d'homogénéiser la tarification des services et le prix de l'eau pour les usagers. Que pensez-vous d'une tarification unique de l'eau (un prix unique) à la Martinique ? Que pensez-vous de la mise en œuvre d'un organisme unique qui gérerait la production d'eau à la Martinique ?

2/3 des répondants adhère au principe de la tarification unique de l'eau et de la mise en œuvre d'un organisme unique.

Les participants aux réunions souhaitent plus de transparence sur le prix de l'eau, comprendre ce qu'il recouvre, et demande une information claire sur le fonctionnement de la structure unique de gestion et son impact sur le prix de l'eau. Un « prix social » de l'eau pour les plus démunis est proposé.

Synthèse

Les grands enjeux nationaux sont tous considérés comme prioritaires, avec en tête des adhésions « éliminer les substances dangereuses (98%) », suivi de « garantir une eau potable (98%) » et « retrouver les équilibres écologiques (97%) ». Les enjeux établis pour le SDAGE 2009-2015 sont toujours d'actualité avec une forte préoccupation pour la lutte contre les pollutions qui arrive largement en tête.

La synthèse de vos avis, exprimés lors de la consultation dans les questionnaires ou librement, lors des réunions publiques et du séminaire des acteurs de l'eau, met en évidence cinq préoccupations majeures :

- Renforcer la communication (prix, prix social, surveillance, qualité, structure unique)
- Réduire la pollution (financer ANC, assainissement collectif, agriculture raisonnée)
- Développer une politique d'économie d'eau (économie pour tous, fuites, récupération des eaux pluviales...)
- Améliorer les pratiques (moins prélever, débit minimum biologique, agriculture raisonnée...)
- Renforcer la sensibilisation via partenaires relais, réunions d'information...

